

Chaires « université – organisme »

Dans le cadre du dispositif Chaires « université – organisme », nos partenaires proposent pour la prochaine rentrée l'ouverture des postes suivants :

CNRS :

-]] Synthèse et réactivité de nouveaux solides microporeux (Unité de catalyse et chimie du solide, UFR Chimie)
-]] Microsystèmes (IEMN, Polytech'Lille)
-]] Génomique évolutive et environnementale de l'adaptation (LGEPV, UFR Biologie)

INRIA :

-]] Intelligence ambiante (LIFL, UFR IEEA).

Ces propositions résultent d'une concertation entre nos laboratoires et les organismes. Elles correspondent à des choix stratégiques des organismes pour le développement de nos laboratoires.

La mise en place prendra la forme d'une délégation une durée de 5 ans renouvelable avec une décharge de 2/3 de service d'enseignement. Les organismes prendront en charge le 2/3 du salaire. Les laboratoires feront appel aux chercheurs d'organismes pour assurer le service correspondant à la décharge d'enseignement.

Le recrutement sera effectué par des comités de sélection de Lille1 dont les membres extérieurs seront proposés par les organismes.

Ces postes présentent une bonne opportunité pour nos laboratoires. Ils permettent de conforter les liens avec les organismes dans une période de forte inquiétude quant à l'implication des organismes dans les laboratoires, notamment dans une région comme la nôtre qui souffre d'une faible présence de chercheurs d'organismes. Ils permettent aussi de renforcer l'attractivité de nos laboratoires pour les jeunes.